

# COMITE DEPARTEMENTAL DE GOLF DES COTES D'ARMOR

CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL INDIVIDUEL  
SENIORS DAMES et SENIORS MESSIEURS 1 et 2

**MARDI 12 MAI 2015**

GOLF de SAINT SAMSON  
22560 PLEUMEUR BODOU

☎ : 02 96 23 87 34 - 📠 : 02 96 23 84 59

@ : [as.st.samson@free.fr](mailto:as.st.samson@free.fr)

## REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète le "règlement spécifique des épreuves organisées  
par la Ligue de Bretagne" de l'année en cours.  
Les conditions du règlement particulier de l'épreuve priment celles du règlement général.

## CONDITIONS DE PARTICIPATION

### Championnat ouvert :

- Aux messieurs seniors 1 ayant atteint l'âge de 55 ans la veille de la compétition et licenciés dans un club du département ;
- Aux messieurs seniors 2 ayant atteint l'âge de 65 ans la veille de la compétition et licenciés dans un club du département ;
- Aux dames ayant atteint l'âge de 50 ans la veille de la compétition et licenciées dans un club du département.

**Le nombre des joueurs est limité à 100. Si les demandes dépassent ce chiffre, le choix des inscrits se fera par ordre des index.**

## FORME DE JEU

Stroke play / 18 trous      Classement en brut  
En cas d'égalité pour la première place, play-off en trou par trou  
Pour les autres places, départage suivant le logiciel RMS

**Seniors 1 et 2 :**      boules jaunes,      1<sup>ère</sup> série : index jusque 15,4  
   2<sup>ème</sup> série : index à partir de 15,5

**Dames :**                      boules rouges,      1<sup>ère</sup> série : index jusque 15,4  
   2<sup>ème</sup> série : index à partir de 15,5

### Ordre des départs :

- 2<sup>ème</sup> série et 1<sup>ère</sup> série dans l'ordre décroissant des index dans chaque série

## ENGAGEMENT

Les inscriptions devront parvenir au golf organisateur cinq jours francs avant le jour de l'épreuve,  
**soit le 7 mai**

- 📠 FAX : 02 96 23 84 59 – mail : [as.st.samson@free.fr](mailto:as.st.samson@free.fr)

Les droits d'inscription (**chèque à l'ordre du Comité départemental ou espèces**) s'élèvent à **22 euros**

## PRIX

Remise des prix au Club-house du golf 1/2 heure après la fin de l'épreuve.  
Dotation : au moins les premiers de chaque série

## COMITE DE L'EPREUVE

Le délégué senior du département et son adjoint  
Le responsable senior du club recevant.  
Les membres de la Commission Sportive du département

Le Comité de l'épreuve est responsable de l'arbitrage de l'épreuve.

## QUALIFICATION AU CHAMPIONNAT DE BRETAGNE

Chaque département **qualifie 50 joueurs et joueuses** au prorata des participants effectifs dans chaque catégorie

**Les trois premiers de la première série du championnat de Bretagne 2013, dans chaque catégorie, sont qualifiés d'office. Ils ne rentrent pas dans le quota départemental.**

Seniors 1 : LEBRET Pascal (Dinard), BESNOUX A. (St Cast) et GOUJON Pascal (Baden Vannes)

Seniors 2 : GUIHENEUC F. (Quéven), POULAIN J. L. (Freslonnière) et BOUTEILLE A. (Ajoncs d'Or)

Dames : BECHET C. (Les Ormes), ROUX Fabienne (Freslonnière) et CAJAN N. (Freslonnière)

**Les championnats de Bretagne auront lieu le MARDI 16 JUIN 2015**

- au golf de **PLOEMEUR OCEAN** pour les Seniors 1 et les Dames
- au golf de **VAL QUEVEN** pour les Seniors 2

Il appartient au responsable senior de chaque club de faire savoir, après proclamation des résultats, si tous les qualifiés participeront au championnat de Bretagne. Liste de confirmation à adresser au plus tard le **11 JUIN** aux golfs de **PLOEMEUR OCEAN** et de **VAL QUEVEN**.

**Les désistements éventuels, qui permettront de qualifier les joueurs suivant, doivent être transmis au plus tôt, et avant le 9 JUIN dernier délai, au délégué départemental senior :**

**Il n'y aura aucun remplacement en cas de désistement ultérieur**

# CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL INDIVIDUEL

**Des CÔTES d'ARMOR 2014**

**SENIORS "DAMES" et "SENIORS 1 et 2"**

Date Le MARDI 12 MAI 2015

Lieu Golf de SAINT SAMSON

Club : liste d'inscription

*(mettre un X dans la catégorie)*

Nom	Prénom	index	n° licence	Senior dames	Senior 1 messieurs	Senior 2 messieurs

Les inscriptions se font auprès du golf organisateur,

Date limite 7 MAI 2015

- FAX : 02 96 23 84 59 – mail : [golf-hotel2@orange.fr](mailto:golf-hotel2@orange.fr)

Droits  
d'inscription

22 euros par joueur, à faire parvenir par chèque ou espèces (libellé à l'ordre du Comité départemental de Golf des Côtes d'Armor)